

Les sections syndicales ont un rôle majeur à jouer sur les problématiques liées au handicap dans l'entreprise.

L'implication des IRP dans l'insertion et le maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap est aussi indispensable.

Le groupe ressources handicap de l'Union régionale CFDT Île-de-France – groupe de militants engagés pour changer l'image du handicap, sensibiliser les salariés et agir dans les entreprises et administrations – vous propose de mettre en avant quelques actions possibles pour agir, auprès des employeurs, sur l'insertion et le maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap : négociation d'accords, négociations annuelles obligatoires, programmes spécifiques adaptés aux travailleurs handicapés...

Pour chaque type de démarche, les objectifs, acteurs et soutiens possibles sont mis en avant.

L'insertion et l'accueil

de personnes handicapées au sein de l'entreprise concernent aussi les alternants, les stagiaires, les intérimaires, les aidants...

Le maintien dans l'emploi commence avec la prévention, se poursuit avec l'accompagnement, et peut aboutir au reclassement d'un salarié dont le handicap est survenu suite à une maladie professionnelle, un accident de travail ou de la vie.

CONTACTS UTILES

AGEFIPH | www.agefiph.fr | Tél 0800 11 10 09

• MDPH 75 - Paris

69 rue de la Victoire
75009 PARIS
Tél 01 53 32 39 39
contact@mdph.paris.fr

• MDPH 92 - Hauts-de-Seine

2 rue Rigault
92000 NANTERRE
Tél 01 41 91 92 50
mdph@mdph92.fr

• MDPH 77 - Seine-et-Marne

16 rue de l'Aluminium
77543 SAVIGNY-LE-TEMPLE
Tél 01 64 19 11 40
contact@mdph77.fr

• MDPH 93 - Seine-Saint-Denis

Immeuble Erik Satie
7-11 rue Erik Satie 93000 BOBIGNY
Tél 01 83 74 50 00
info@place-handicap.fr

• MDPH 78 - Yvelines

Pas d'accueil du public
TSA 60 100
78539 BUC CEDEX
Tél 0801 801 100 - 01 39 07 55 60
contact@mdph.yvelines.fr

• MDPH 94 - Val-de-Marne

Immeuble Solidarités
7-9 voie Félix Éboué
94054 CRÉTEIL CEDEX
Tél 01 43 99 79 00
mdph94@valdemarne.fr

• MDPH 91 - Essonne

93 rue Henri Rochefort
91000 ÉVRY
Tél 01 60 76 11 00
mdphe@cg91.fr

• MDPH 95 - Val-d'Oise

Hôtel du département - Bât. H
2 avenue du Parc - CS 20201
95032 CERGY-PONTOISE CEDEX
Tél 0800 30 07 01 - 01 34 25 16 50
maisonduhandicap@valdoise.fr

MA MÉDECINE DU TRAVAIL _____

MON CSE _____

MON DÉLÉGUÉ SYNDICAL CFDT _____

MON INSPECTION DU TRAVAIL _____

Retrouvez toutes nos actions sur le site de l'Union régionale rubrique Thématiques/handicap



ile-de-france.cfdt.fr



Union régionale CFDT Île-de-France

78 rue de Crimée 75019 Paris - Tél 01 42 03 89 00

contact@iledefrance.cfdt.fr

Cfdt: ÎLE DE FRANCE

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

**SALARIÉS HANDICAPÉS,
SALARIÉS COMME LES AUTRES !**

FICHE ACTION



**Mener une action
d'insertion ou de maintien
dans l'emploi**



Avec la participation financière de
l'agefiph
ouvrir l'emploi aux personnes handicapées

LES DÉMARCHES	LES OBJECTIFS	LES ACTEURS	LES SOUTIENS
<ul style="list-style-type: none"> • Actions de sensibilisation au handicap • Négociation d'un accord 	<ul style="list-style-type: none"> • Négocier un accord en faveur des travailleurs handicapés pour l'accès et le maintien dans l'emploi, l'évolution des carrières 	<ul style="list-style-type: none"> • DG/DRH • Délégués syndicaux • Représentants aux IRP 	<ul style="list-style-type: none"> • Médecine du travail • DRH • IRP • Inspection du travail • AGEFIPH/FIPHFP • Syndicats • Union régionale
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement du salarié dans la constitution du dossier RQTH • Identification du salarié comme travailleur handicapé 	<ul style="list-style-type: none"> • Agir pour une Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) 	<ul style="list-style-type: none"> • Salariés : démarche volontaire • Ressources humaines • Représentants aux IRP 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources humaines • IRP • Médecine du travail • Assistante sociale • MDPH/CDAPH
<ul style="list-style-type: none"> • Consultation annuelle sur l'emploi des travailleurs handicapés : analyse de la DOETH communiquée au CSE 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer dans l'entreprise un suivi des travailleurs handicapés 	<ul style="list-style-type: none"> • Représentants aux IRP • Ressources humaines 	<ul style="list-style-type: none"> • Médecine du travail • Ressources humaines • IRP • AGEFIPH/FIPHFP
<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer de la qualité de l'accueil, du type de poste de travail, des tâches, des missions, de la formation, du tutorat, et agir pour permettre l'embauche 	<ul style="list-style-type: none"> • Négocier l'accueil de stagiaires et de salariés handicapés en alternance 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources humaines • Représentants aux IRP • Délégués syndicaux 	<ul style="list-style-type: none"> • IRP • DRH • CFA • Inspection du travail
<ul style="list-style-type: none"> • Programmes spécifiques adaptés aux travailleurs handicapés (outils pédagogiques) • Reconversion du poste de travail/missions 	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'accès et adapter les formations aux travailleurs handicapés • Faciliter l'évolution des qualifications et des parcours de formation 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources humaines • Commission emploi-formation • Représentants aux IRP 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources humaines • IRP • Médecine du travail • Service social • AGEFIPH/FIPHFP • Inspection du travail
<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la passation de contrats de sous-traitance par l'entreprise • Possibilité d'acquiescement par l'employeur d'une partie de l'obligation de sa contribution 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler l'action de l'entreprise en matière de sous-traitance avec des entreprises adaptées ou des ESAT 	<ul style="list-style-type: none"> • CSE/IRP 	<ul style="list-style-type: none"> • Service des achats et de la logistique • Médecine du travail • Ressources humaines • IRP • Inspection du travail
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place et participer aux commissions de suivi de l'accord • Rencontrer les salariés 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer le suivi de l'accord 	<ul style="list-style-type: none"> • Délégués syndicaux • Représentants aux IRP • DRH 	<ul style="list-style-type: none"> • IRP • Médecine du travail • DRH • Syndicats • Union régionale • Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités